



PROTOCOLE COVID AJILS

Activité : TAIJI-QIGONG

Dans le cadre du contexte sanitaire lié à la propagation de la COVID 19 en France et dans le monde, l'Ajils édite un ensemble de règles à respecter dans les salles dans le cadre de ses activités.

Le respect strict de ces consignes sera l'unique voie pour maintenir les activités.

Toutes les personnes désirant adhérer aux activités de l'association doivent se conformer aux règles suivantes :

1- Préalables

- Chaque participant devra se présenter en tenue au cours AJILS car les vestiaires seront fermés
- Porter des vêtements amples, chaussures souples qui ne marquent pas le sol.
- Se munir d'un sac suffisamment grand pour y ranger ses affaires personnelles (manteau, sac à main, etc.) et éviter la contamination.
- Se laver les mains dès l'arrivée dans le gymnase avec du gel hydro alcoolique.

2- L'accès à la salle de cour

L'entrée dans la salle se fait sur invitation du référent et sera exclusivement réservée aux seuls adhérents, élèves et encadrants autonomes

3- RAPPEL DES GESTES BARRIERES

Le respect des gestes barrières reste la base de la lutte contre la propagation du virus.

- Port du masque obligatoire en entrant dans les locaux et pendant toute l'activité.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utilisation d'un mouchoir à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser
- Respecter la distanciation indiquée par le professeur ou le référent

4- Le référent COVID AJILS :

Le responsable de l'activité: le référent nommé et à défaut les encadrants, professeurs autonomes garantissent l'application strict de ces règles dans le cadre de leurs activités et peut prendre des mesures disciplinaires adaptées.